

BLANZAC

LIEN COMMUNAL

Joyeuses Fêtes !



Décembre 2018

LE MOT DU MAIRE PAGE 2

JOUR DE FÊTE À AZANIÈRES PAGE 2

NOTRE MAIRE AU SEIN DE L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE PAGE 3

RECENSEMENT / ETAT CIVIL PAGE 3

L'ÉCOLE PAGES 4-5

LES FINANCES PAGES 6-7

PAGES 8-9 NOTRE PATRIMOINE BÂTI

PAGE 10-11 RÉALISATIONS ET PROJETS

PAGE 12-13 NOS ASSOCIATIONS

PAGE 14 ZOOM SUR L'AUBERGE LA MAISON DE JULIA

PAGE 15 COMMÉMORATION DU CENTENAIRE 1914/1918

PAGE 15 LA JOURNÉE DES AÎNÉS

LE MOT DU MAIRE

Habituellement, la sortie du lien communal se fait en début d'année, mais nous avons souhaité que sa parution soit anticipée afin de vous informer sur deux sujets qui seront d'actualité au tout début de 2019.

Le premier concerne le recensement de la population qui s'effectuera du 17 janvier au 16 février prochain, le dernier réalisé sur notre commune remonte à 2014.

Si notre population va très certainement augmenter, on peut malgré tout regretter que le dénombrement de février prochain ne soit pris en compte que quelques années plus tard.

Le second sujet concerne le transfert de la gestion de l'eau et de l'assainissement à la communauté d'agglomération du Puy-en-Velay. Ce n'est pas un choix de la commune mais c'est une obligation dictée par la loi du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République.

Si ce changement va incontestablement profiter à la commune en terme de compétences, nous souhaitons malgré tout que les tarifs ne connaissent pas d'augmentations trop significatives dans les années à venir.

Si l'année 2018 a été marquée par les importants travaux de viabilisation de notre lotissement communal, 2019

sera assurément l'année de « sortie de terre » des habitations. Une concrétisation qui a entraîné du fait des différentes procédures administratives liées aux ventes des terrains.

Parmi les projets de travaux envisagés, le plus important concernera le village d'Azanières avec la réfection des réseaux secs et humides ainsi que différents aménagements.

Dans ce bulletin municipal, vous découvrirez les rubriques habituelles qui pour la plupart relatent la vie de notre commune avec notamment notre école et nos associations.

Un petit clin d'œil, qui ne déplairait pas à Stéphane Bern, sera aussi pointé vers notre patrimoine bâti qui mérite toute notre attention.

Merci à toutes les personnes qui ont travaillé à la rédaction de ce lien communal avec une mention particulière pour Rolland POUZOLS et Yoann BERNARD, nos talentueux photographes.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année. Nous vous donnons rendez-vous le 19 janvier prochain pour la cérémonie des vœux 2019.

Jean-Marc BOYER

JOUR DE FÊTE À AZANIÈRES

Dimanche 21 octobre 2018, c'était jour de fête à Azanières. En peu de temps, les plus anciens villageois ont vu arriver de jeunes couples, venus s'installer sur des parcelles à l'entrée du village. Toutes les constructions ont quasiment fait doubler la population. Les jeunes générations ont remobilisé les villageois, contribuant à une belle entente cordiale. Ce bon moment de convivialité engendré par la jeunesse fortifie les liens d'amitié et d'échange entre générations.



NOTRE MAIRE AU SEIN DE L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE



Depuis la démission de Michel JOUBERT le 1^{er} octobre 2018, Jean-Marc BOYER jusqu'alors suppléant depuis les élections cantonales de 2015 est devenu Conseiller Départemental du canton de Saint-Paulien en binôme avec Marie-Pierre VINCENT, adjointe au maire de Saint-Paulien.

Comme l'ensemble des cantons de la Haute-Loire, la composition de celui de Saint-Paulien a été modifiée fin 2014 et compte 18 communes (Bellevue-la-Montagne, Blanzac, Borne, Ceaux-d'Allègre, Chaspuzac, Fix-Saint-Geney, Lissac, Loudes, Saint-Geney-près-Saint-Paulien, Saint-Jean-de-Nay, Saint-Paulien, Saint-Privat-d'Allier, Saint-Vidal, Sanssac-l'église, Vazeilles-Limandre, Vergezac, Vernassal, Le Vernet).

Le Conseiller Départemental représente à la fois un territoire dont il est l'élu, mais aussi la population qui vit sur ce territoire. D'une part, il défend les intérêts de son canton et d'autre part, il représente la totalité du département quand l'assemblée départementale le délègue auprès d'organismes extérieurs.

Les principales compétences du département sont : la solidarité, l'action sociale et la santé, la gestion des collèges et les transports scolaires, le réseau routier départemental, l'aménagement rural et l'environnement, les aides en faveur des communes et des associations, les services de secours et d'incendie, le tourisme, la culture et les modes de communication et d'information.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2019

Le dernier recensement de la population remonte à 2014, le prochain aura lieu **du 17 janvier au 16 février** et sera réalisé par Christine DUMAS qui est domiciliée 13, lotissement communal depuis le début des années 1990. Sachant qu'elle se rendra dans toutes les habitations de la commune, je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil possible. Vous contribuerez ainsi au bon fonctionnement de cette opération qui sera encadrée par Marie-Julie FOULTIER, notre secrétaire de Mairie.



2018 ETAT CIVIL

NAISSANCES

BRUYERE Maëlle, le 8 février
12, lotissement « Les Chomettes »,

MOREL Camilia, Laura, le 7 mars
Azanières

CHANDES Victor, le 8 mai
10, lotissement « les Chomettes »,

COSTA FIALON Lilly Rose, 13, route du
Puy-en-Velay, le 8 mai

DEFAY Noa, Benjamin, Henri, le 14 mai
4, route du Puy-en-Velay

VERRIER Léna, le 27 mai
2, impasse des « Roches »

DIATTA Louise, Aïbo, le 18 juillet
Azanières

DÉCÈS

- VAN WYNSBERGHE Gilles, 2, route du Puy-en-Velay, le 4 août
- BAYLE Raymond, Rachat N° 18, le 23 octobre

L'ÉCOLE



Rentrée scolaire

La rentrée a eu lieu cette année le lundi 3 septembre avec un effectif stable. Les quelques déménagements de l'été ont été compensés par de nouvelles arrivées en maternelle et notre école se porte bien avec ses 35 élèves. Les perspectives d'avenir sont également bonnes car on attend, pour la rentrée 2019, suffisamment d'enfants pour contrebalancer les 7 départs au collège prévus en fin d'année.

Du côté des adultes, pas de grand changement non plus, si ce n'est le retour de Murielle DESLAURIERS en tant qu'ATSEM pour l'année scolaire. Notre école accueille également, comme l'an dernier, une jeune de la commune en mission « Service Civique ». Il s'agit d'un contrat rémunéré par l'État, de 24h par semaine sur un an et réservé aux jeunes de 16 à 25 ans.

L'école est un lieu vivant en continuelle évolution. De nombreux travaux d'entretien ou d'aménagement y sont réalisés chaque année afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles. En ce début d'année, deux nouveautés bien visibles sont venues améliorer encore cet espace de vie.

Le bac à sable situé dans le pré derrière l'école est un endroit particulièrement prisé des enfants à l'arrivée des beaux jours. Pour que tout le monde puisse y trouver sa place, il a vu sa surface doublée durant l'été. Un nouveau système de couverture du sable a également été mis en place et des stores devraient bientôt compléter l'ensemble afin de protéger les enfants du soleil, bien présent à cet endroit.

Dans le pré également, un arbre a été planté durant l'automne. Il s'agit d'un érable de David, d'environ deux mètres, qui devrait grandir rapidement pour offrir de l'ombre aux enfants d'ici un à deux ans. Ces deux améliorations avaient été demandées l'an dernier par l'école qui en remercie la mairie.

L'année scolaire est ponctuée de projets. Certains se font en classe, sans bruit, tandis que d'autres requièrent une sortie. Cette année encore, l'école a participé aux fêtes du Roi de l'Oiseau lors d'une journée qui nous a permis de voir un spectacle de cirque médiéval, de jouer à des jeux de société d'époque, de jongler pour les plus jeunes ou encore de s'essayer au soufflage du verre pour les grands. La classe des grands a également participé, en lien étroit avec la mairie, à la commémoration du centenaire du 11 novembre, en écrivant des textes qui ont permis de remettre dans le contexte de l'époque, la lecture de lettres de soldats.

Deux sorties au Puy ont déjà eu lieu pour la classe des petits qui ont pu applaudir le Théâtre du Mayapo en novembre et une autre pièce en lien avec Noël au Théâtre du Puy.

D'autres sorties sont également prévues dans l'année et aussi un voyage scolaire de plusieurs jours en fin d'année ! Mais chut... Pour l'instant, c'est encore un secret !

Jean Rémy BOMBOY
Directeur de l'École



Le Mondial en Russie

La nouvelle coupe du monde de football aura donné aux enfants de l'école l'occasion de découvrir les origines et les règles de ce jeu que certains pratiquent dans la cour ou en club. Ils ont appris à connaître les emblèmes des pays participants tout en les situant sur un planisphère.

Tous les élèves ont participé, les plus grands ont dessiné et peint les 32 drapeaux ou maillots de chaque équipe qualifiée. Le panneau de la mascotte officielle Zabivaka qui signifie "celui qui marque" en russe a donné l'occasion aux plus petits d'apprécier ce loup qui irradie la bonne humeur, la séduction et la confiance.

Le coq « Footix » 1998 a ressurgi pour encourager son capitaine de l'époque Didier Deschamps, aujourd'hui sélectionneur de l'équipe nationale.

« Allez les bleus » ont scandé les enfants ; et le miracle est arrivé : La France Championne du Monde de football pour la seconde fois.

Rolland *POUZOLS*

LES FINANCES

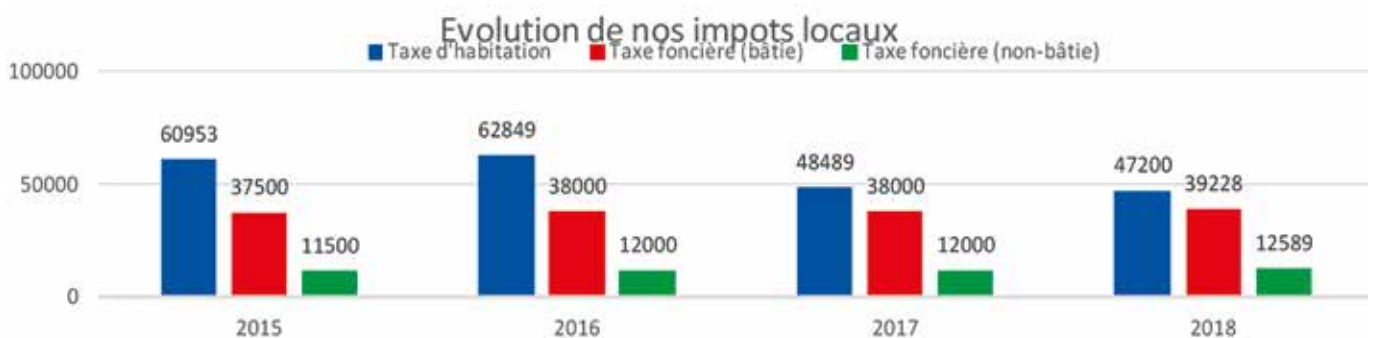
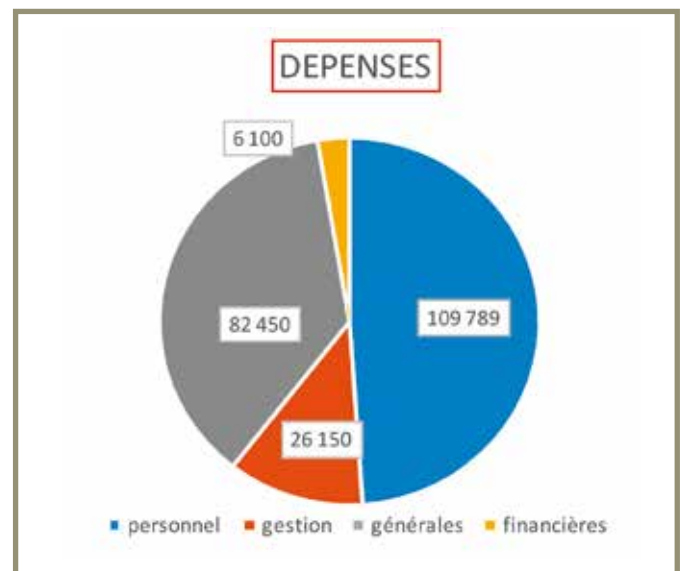
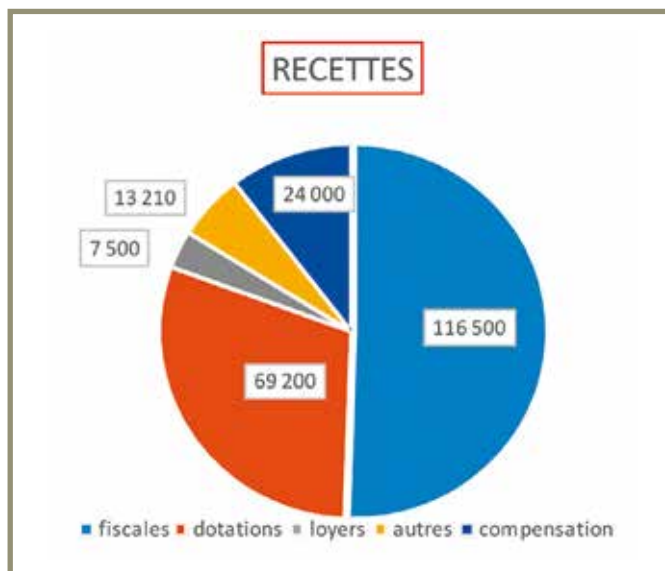
Chaque collectivité établit son budget annuel prévisionnel en deux parties : le fonctionnement et l'investissement. Des budgets annexes du même type sont parfois nécessaires voire obligatoires. En fin d'exercice, ces budgets deviennent des comptes administratifs validés par le conseil municipal et contrôlés par la trésorerie.

En 2014, le conseil municipal votait 5 budgets (Commune, école, eau, assainissement, CCAS). En 2019 seulement 2 budgets seront votés (Commune et Lotissement). Le budget prévisionnel 2018 se présentait ainsi (voir ci-contre).

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
BUDGET COMMUNAL	RECETTES : 230 410 € DÉPENSES : 224 489 €	RECETTES : 146 084 € DÉPENSES : 149 065 €
BUDGET EAU / ASSAINISSEMENT	53 634 €	47 346 €
BUDGET LOTISSEMENT LES VERSANNES	RECETTES : 543 283 € DÉPENSES : 537 283 €	RECETTES : 500 000 € DÉPENSES : 317 202 €

REPARTITION DES RECETTES ET DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE

- L'équilibre du budget est un souci permanent de notre équipe.
- Les recettes fiscales constituent 50% des ressources (60 % en incluant la compensation de l'agglomération).
- Les taux d'imposition communaux sont restés inchangés depuis 2016 : *13,39% pour la taxe d'habitation, *15,94% pour le foncier bâti, *68,79% pour le non-bâti
- Le montant global des dotations de l'Etat est passé de 81 295 € (en 2014) à 75 806 € (en 2018).
- La commune perçoit le loyer d'un seul appartement (celui de l'école) et les locations de la salle.
- La communauté d'agglomération verse 4 815 € pour contribuer aux salaires des agents de l'école.



DE LA COMMUNE

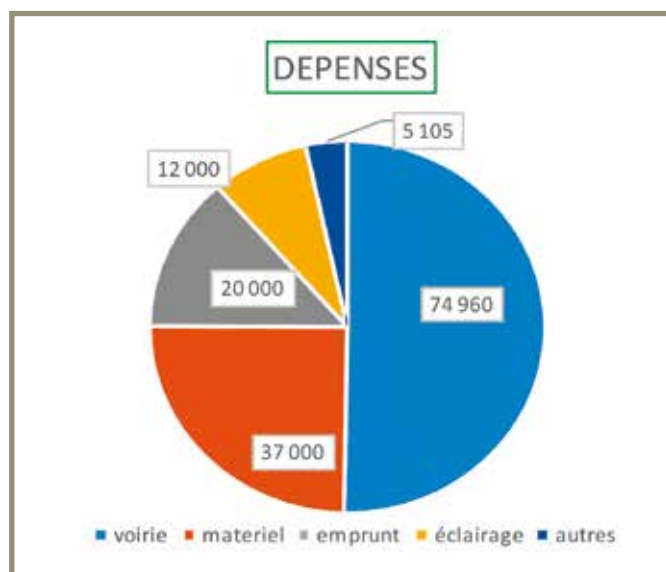
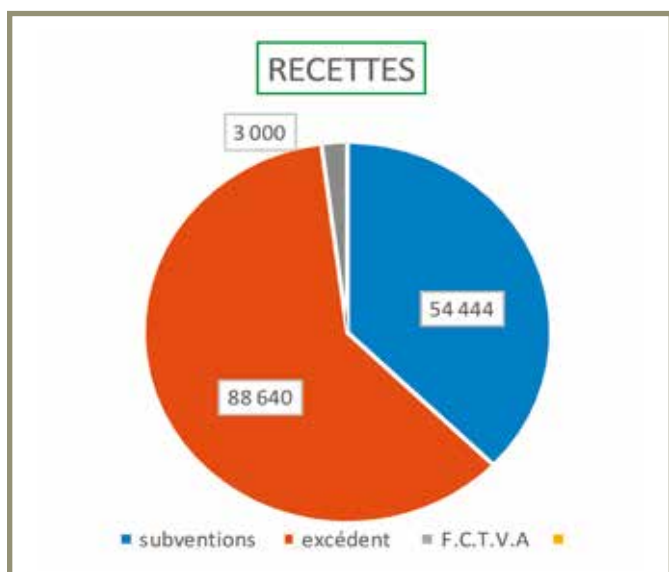
REPARTITION DES RECETTES ET DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE LA COMMUNE

Le budget « investissement » est alimenté par les excédents de fonctionnement, les subventions et parfois les emprunts (c'est le cas pour le budget du lotissement).

La commune récupère la TVA uniquement sur les dépenses d'investissement (travaux de voirie, aménagements, constructions, etc...)

Cette année, les travaux du pont et du Pradet ainsi que la réfection du chemin de Rachat constituent la majeure partie des dépenses de voirie.

L'achat du camion de la commune est une dépense de matériel.



BUDGET DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Au cours de ces dernières années, avec un budget très serré, nous avons sensiblement amélioré la desserte sur le bourg et établi un diagnostic complet de nos réseaux ; le tout en maintenant un prix convenable.

En effet, les tarifs actuellement en vigueur sont :

- Abonnement : 24.00 € forfaitaire
- Eau : 0.80 € le m³ consommé
- Assainissement : 0.70 € le m³



2018 est la dernière année de gestion communale. En effet au 1^{er} Janvier 2019, ces compétences seront transférées à la communauté d'agglomération du Puy en Velay.

La loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) rend ce transfert obligatoire et la gestion sera désormais assurée par la D.E.A. (Direction de l'Eau et l'Assainissement) basée à Chadrac.

Notre employé communal continuera d'effectuer la surveillance des réservoirs et l'entretien des ouvrages et espaces dédiés. La maintenance technique et les travaux seront réalisés par la DEA. Certains conseillers municipaux continueront de relever les compteurs chaque année, afin de conserver le lien avec les habitants.

Les tarifs 2019 vont subir une augmentation liée à l'application de la T.V.A par le nouveau gestionnaire (la commune n'y était pas assujettie) : le pourcentage est de 5,5% sur l'abonnement et le prix de l'eau ; il est de 10% sur la redevance assainissement.

L'eau est un bien précieux ; économisons-la !

LE PATRIMOINE BÂTI

DE

Eglise de Blanzac

Sa construction a débuté vers 1854 mais c'est seulement en 1861 qu'elle sera inaugurée par l'évêque. Sa dernière restauration remonte aux années 1990. Depuis quelques années, plusieurs bénévoles se relaient pour l'ouvrir chaque jour permettant ainsi aux visiteurs de la découvrir.



Four banal du bourg

Grâce à une équipe de bénévoles motivés ainsi que le comité des fêtes et l'APE, le four est régulièrement utilisé pour faire du pain ou des pizzas.

Le Pigeonnier

Récemment propriété de la commune, ce bâtiment va faire l'objet de restauration dans les prochaines années. Sa vocation future reste à déterminer.



BLANZAC

Photos : Yoann Bernard



Assemblée d'Azanières

C'est un lieu privilégié pour les habitants de ce village. Il offre en effet la possibilité de se rassembler et de vivre des moments de convivialité

Assemblée de Rachat

Les plus anciens se souviendront qu'elle a été un lieu stratégique lors de la finale du championnat de France de labours en 1976, manifestation qui avait accueilli au moins 20 000 personnes.



Four banal de Rachat

Sa dernière utilisation remonte à juillet 2017 lors de la fête du village ; sa toiture devra faire l'objet d'une restauration.



LES RÉALISATIONS ET LES PROJETS

Acquisition du camion

L'ancien camion nécessitant de grosses réparations, un nouveau véhicule a été acheté pour un coût de 30 500 €. Cette dépense a été financée à hauteur de 40 % (12 200 €) par le conseil départemental de la Haute-Loire.



Travaux Route du Puy

La commune traversée par la route départementale n° 13 enregistre un trafic routier important avec plus de 2000 véhicules/jour.

Depuis plusieurs années, la commune a procédé à des aménagements afin d'améliorer l'accessibilité et la sécurité des piétons et des riverains.



LES PROJETS

Le conseil municipal a débuté l'examen des projets 2019-2020.

Si l'opération la plus importante concernera le village d'Azanières avec la réhabilitation des réseaux humides et l'enfouissement des réseaux secs ainsi que divers aménagements, des travaux de réfection de voirie sont également prévus à Rachat et route de Nolhac.

Un projet de caveau communal est également à l'étude dans le cadre de la procédure de sépultures abandonnées au cimetière.



En septembre dernier, l'entreprise Colas a effectué la dernière tranche de ces travaux avec notamment la pose de bordures et la réfection des trottoirs en béton désactivé à la sortie du pont en direction du Puy-en-Velay.

Ce projet, d'un coût de 56163 € ht, a été financé à hauteur de 76 % par le Conseil Départemental de la Haute-Loire (13 244 €), l'Etat (12 000 €), le conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes (8 800 €) ainsi que par les produits des amendes de police (9 000 €).

Lotissement Les Versannes

Les travaux de viabilisation du lotissement « Les Versannes » se sont terminés en juillet dernier.

Le coût est de 299 581 € pour le lot 1 (terrassements et réseaux) et de 142 504 € pour le lot 2 (aménagement de surface). La moitié des parcelles existantes sont actuellement réservées. Pour rappel, le prix au m² est de 43€ TTC. Des travaux complémentaires seront effectués au printemps prochain sur l'accès à proximité de la croix classée et du pigeonnier.

La gestion des eaux pluviales, rendue obligatoire par la loi sur l'eau, a été particulièrement soignée sur ce projet. Un bassin de rétention et une noue végétalisée vont récupérer les eaux pluviales des lots situés sur le versant pentu avant de repartir sur les deux réseaux d'évacuation, celui du Pradet et vers la rue du pigeonnier.

Une troisième technique d'infiltration et de rétention a été mise en place à côté du pigeonnier afin de stocker temporairement 135 m³ d'eaux pluviales provenant d'une grande partie du lotissement avant renvoi au ruisseau de Viaille par le réseau créé.



LOTS À VENDRE

Surfaces comprises entre 650 et 1285 m²

43 € le m²

RENSEIGNEMENTS : 04 71 09 50 62



NOS ASSOCIATIONS

La Chasse A.C.C.A.

une association qui traverse le temps !

Créée en 1967 suite à un décret de 1966 ; l'association communale de chasse agréée de Blanzac conjugue parfaitement stabilité et vitalité :

En effet, elle regroupe chaque année une trentaine d'adhérents et six d'entre eux le sont depuis l'origine. Au cours de ce demi-siècle d'existence, seulement deux présidents se sont succédés : notre doyen, Jean-Baptiste Gayte, de 1967 à 1993 et Denis Enjolvin depuis 1993.

Au cours de ces décennies qui apparaissent routinières, 2007 reste malgré tout dans les mémoires : c'est la création du local. La commune a financé l'achat des matériaux et les adhérents ont constitué la main d'œuvre. Les conditions sanitaires de découpe sont ainsi nettement améliorées et l'espace de convivialité permet d'accueillir une cinquantaine de convives lors du repas annuel de juillet.



L'ACCA est naturellement soumise aux obligations administratives des associations loi 1901.

Son siège social est à la mairie de Blanzac et son assemblée générale annuelle se déroule en Juin.

Le bureau actuel est composé ainsi : Président : Denis Enjolvin ; Vice-président : Jean Colomb ; Secrétaire : Benjamin Masson ; Trésorier : Gilles Vigouroux.

Joël LOURDIN

Amicale des Anciens membres du FC Blanzac



L'amicale des anciens footballeurs du F.C. BLANZAC maintient des liens d'amitié et de convivialité bien appréciés par une vingtaine de membres. Le président Alain Menini et toute l'équipe du bureau organisent quelques réunions tout au long de l'année, souvent terminées par un casse-croûte. Deux grands rendez-vous annuels : en février, une rencontre autour d'une dégustation des traditionnelles tripes et début juillet, un repas champêtre. Ils permettent de rassembler toute la famille du FCB.

Rolland POUZOLS

Comité de Jumelage

Cette année, le Comité de jumelage a organisé au mois de mars un repas italien à Blanzac qui a été très apprécié. Une marche gourmande bien préparée a malheureusement dû être annulée à cause d'une vigilance orange dans le courant de l'été ; elle sera proposée à nouveau l'an prochain.

Les échanges cette année se sont effectués par petits groupes : quelques familles italiennes sont venues à Blanzac ou Saint-Paulien et quelques familles françaises sont allées à Roccabruna.



Une conférence illustrée sur l'immigration italienne de 1860 à 1960 en France nous a été proposée par Mesdames Giorsetti et Boisserie le 23 novembre à Blanzac.

Jacqueline DESSARCE

Comité des Fêtes

L'assemblée générale du 13 septembre 2018 a élu un nouveau bureau :

- Présidente : Sophie Espagnon
- Présidente adjointe : Aurélie Soulier
- Trésoriers : Jérôme Soulier et Émilie Mathieu,
- Secrétaires : Pierre-Alain Filère et Yohan Vigouroux.

Les membres du Comité remercient David Liabeuf qui quitte le poste de secrétaire. Il reste un membre très actif notamment avec « Les Mitrons ».

En 2018, le comité des fêtes a organisé une soirée pizza cuite au four banal en partenariat avec l'APE au mois d'octobre. Au cours de cette soirée, plus de 90 pizzas ont été confectionnées et vendues. Les « Mitrons » ont rallumé plusieurs fois le four banal de Blanzac.

Les projets 2019 :

le four continuera à être allumé tout au long de l'année. Plusieurs propositions de manifestations ont été faites : repas au mois de juin, marche associative, vente de brioches ou pains spéciaux. A vos propositions !...

L'association a besoin de bonnes volontés et de vos bonnes idées pour continuer à faire vivre notre village.

Si vous souhaitez vous investir ou simplement apporter vos idées, n'hésitez pas à prendre contact avec nous. Vous trouverez nos coordonnées sur le site Internet de la commune de Blanzac.

Pierre-Alain FILERE





Velay Football Club

La saison 2018-2019 a commencé sous les meilleurs auspices: Les 4 équipes séniors engagées figurent honorablement dans les divers championnats et le club a obtenu le challenge du fair-play régional ainsi que le deuxième prix d'éthique, cela grâce à un comportement exemplaire de nos joueurs de R1 et une observation rigoureuse des règles régissant notre sport et notre trésorerie.

Les valeurs du V.F.C. qui animent chaque licencié ont été mises aussi en évidence lors de notre soirée de la Fête de la Bière du 27 octobre dernier : Dans la grande halle de Saint-Paulien, nous avons réuni 1800 personnes qui ont apprécié la qualité de l'organisation et l'ambiance conviviale. Nous projetons de reconduire cette manifestation en Octobre 2019.

Le bureau qui a été majoritairement réélu lors de la dernière assemblée générale reste vigilant quant à la nécessité absolue d'améliorer les surfaces de jeu et d'entraînement. Avec l'implication des collectivités et notre détermination, nous œuvrons pour mettre à niveau nos infrastructures, élément indispensable qui permettra au club de continuer à représenter notre territoire au sein de la grande région AURA.

Le V.F.C. remercie ses interlocuteurs élus et partenaires, les fidèles supporters de nos équipes et les habitants de la commune qui réservent un accueil généreux à nos distributeurs de calendriers.

Le V.F.C. souhaite à tous de passer de bonnes fêtes et une excellente année 2019.

Joël LOURDIN

APE (Association des Parents d'Elèves)

Les actions de l'APE de l'école pour l'année 2017-2018 se sont bien passées grâce à l'investissement des parents de l'école mais aussi grâce à la participation des habitants de Blanzac.

L'APE continue ses actions pour 2018-2019 dont :

- Vente de brioches : dimanche 2 décembre 2018
- Loto : samedi 2 février 2019
- Matinée tripes : dimanche 3 mars 2019
- Vide grenier : dimanche 7 avril 2019.

Le bureau actuel est composé ainsi :
Présidente : Marie Chabrier ; Vice-président : Sébastien Salson ; Secrétaire : Céline Ouillon ; Trésorière : Emilia Bard ; Trésorière-adjointe : Virginie Arends.
Merci à tous pour votre investissement et votre participation.

Marie CHABRIER



Groupement Nord Velay

Le groupement Nord Velay est né du rapprochement de deux clubs de football, (VELAY Football Club, Fusion de Polignac et St-Paulien/Blanzac, l'association sportive de Loudes). Mis en place en 2012 pour rassembler tous les jeunes de 5 à 18 ans sous une même entité, l'objectif était de permettre de composer des équipes de foot à 11 (de 14 à 18 ans) et surtout pérenniser la vie des clubs séniors. Cette saison 2018/2019, l'effectif du groupement représente 154 joueurs répartis en 6 catégories dont une quinzaine de filles, 89 enfants au foot animation dont 9 filles (5 à 11 ans), 21 jeunes dont 6 filles en U13 (12 et 13 ans), 19 licenciés en U14 U15 et 25 jeunes de 16 à 18 ans. Depuis l'embauche d'un salarié en 2015, diverses actions ont été menées : mise en place de la classe foot au collège du Mont Bar d'Allègre, stages durant chaque période de vacances, partenariat avec

le Clermont Football Club, page Facebook et site internet, intervention d'interlocuteurs extérieurs sur les conduites à risque (hygiène de vie, alcool, réseaux sociaux, etc...). Un projet important est en cours d'élaboration, celui de la labellisation, dans le but de valoriser le travail effectué au quotidien par toute une équipe autour des dirigeants, des éducateurs en formation perpétuelle. Cette action conduite par toute l'équipe autour du président Philippe Renucci et du responsable technique Jonathan Pessemesse demande beaucoup d'implication pour obtenir le fameux sésame qui sera bénéfique à tous nos jeunes accueillis dans les meilleures conditions.

Contacts : Philippe Renucci (06.70.63.92.43),
Jonathan Pessemesse (06.87.11.64.99),
Rolland Pouzols (06.80.22.93.56).

Rolland POUZOLS



ZOOM SUR L'AUBERGE LA MAISON DE JULIA



une auberge « authentique » et familiale

Déjà plus de 10 ans que l'Auberge « La Maison de Julia » a ouvert ses portes et demeure à ce jour l'unique commerce du village. Désirant redonner un peu de vie au bourg de Blanzac où ils habitent (dont Marie Jo est originaire) et amoureux des vieilles pierres, Marie Jo et Christian SOUVIGNET ont choisi d'acheter en 2007 la maison de « la Julia ». Datant de la fin du 18^e, elle était certes en très mauvais état mais restait dotée d'un beau potentiel en plein cœur du village. Elle fût entièrement renovée avec l'aide d'artisans locaux et transformée en auberge de campagne. Julia étant une « personnalité » du village, ils ont souhaité perpétuer sa mémoire en gardant son nom, ses meubles et l'âme de sa maison.

Le couple change alors de vie et de statut. Christian est entré en cuisine comme apprenti à l'âge de 15 ans puis a travaillé en milieu hospitalier. Il concrétise avec l'auberge un projet qu'il mûrit depuis plusieurs années. Cette auberge comprend un restaurant, cinq chambres et un gîte. En cuisine, Christian travaille avec des produits de la région fournis par des petits producteurs et des commerçants locaux. Il essaie de privilégier le « bio » réalisant entre autres ses propres charcuteries qui sèchent dans le « charnier » de la maison comme autrefois.

Dix ans après, la clientèle s'est fidélisée que ce soit en semaine avec des menus du jour ou le week-end avec des petits groupes et des repas de famille. Le civet de joues de bœuf reste un incontournable de ses menus.

L'ancienne partie habitation de la ferme accueille aujourd'hui 5 chambres qui ont gardé l'ambiance d'antan. L'écurie au rez-de-chaussée est quant à elle devenue un gîte accessible aux personnes à mobilité réduite ; en effet l'auberge a depuis le départ le label « tourisme et handicap ». Cette initiative est liée à l'attachement des propriétaires à pouvoir recevoir des personnes en situation de handicap.

Malgré sa profession d'infirmière à domicile, Marie Jo assure souvent l'accueil en salle et le service. L'auberge a permis de créer deux emplois ainsi que des emplois saisonniers chaque été. La réception de nombreux hôtes leur permet de promouvoir la région et les enrichit d'échanges et de rencontres. L'auberge est souvent l'occasion de promenades dans Blanzac bien appréciées après un bon repas.



Après 10 ans, ils ne regrettent pas de s'être « lancés » même si le commerce et le métier d'hôtelier restaurateur restent prenants et exigeants. Ils ont aujourd'hui toujours à cœur d'essayer de faire se rencontrer les gens et de dynamiser la vie du village.





COMMÉMORATION DU CENTENAIRE 1914-1918

Dimanche 25 novembre, la cérémonie commémorant le centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale a eu lieu à Blanzac.

Malgré une météo peu favorable, cette cérémonie voulue plus solennelle que d'ordinaire par le maire, a été organisée dans le cadre du devoir de mémoire.

Les enfants de l'école ont en effet lu des textes qu'ils ont eux même écrits, guidés par leur professeur Jean Rémy Bomboy ainsi que la participation active de Jacqueline Dessarce, retraitée de l'enseignement.

L'harmonie La Mi Brivois et l'Intrépide de Landos ont

assuré la partie musicale malgré une pluie battante.

Une délégation du corps de sapeurs pompiers de Saint-Paulien était également présente ainsi que Christelle Michel, suppléante du Sénateur Laurent Duplomb.

Jean Boyer entouré de Christian Allègre, président de l'Union des anciens combattants de la Haute-Loire et René Vidal, président des CATM (Saint-Paulien, Borne, Blanzac et Lissac) ont remis la médaille du combattant à Raymond Faynel de Rachat et André Gouy d'Azanières. Les nombreuses personnes présentes lors de cette cérémonie ont pu se retrouver ensuite autour du verre de l'amitié.

La journée des Aînés

Cette année, l'équipe du C.C.A.S sous la houlette de Marie CHABRIER a choisi l'Auberge « La Maison de Julia » pour la traditionnelle « journée des aînés de la Commune », le 25 novembre dernier.

La cinquantaine de participants a été accueillie chaleureusement et avec beaucoup de bienveillance par Marie-Jo et Christian Souvignet.

Robert Baylot, toujours fidèle, a tout au long de l'après midi enchanté les convives par une ambiance musicale des plus entraînantes.

C'est toujours un grand plaisir pour l'équipe municipale de partager un moment chaleureux avec nos aînés.



Ent. DE OLIVEIRA FRÈRES

CONSTRUCTION
CHARPENTE
BÉTON ARMÉ
COUVERTURE

Le Bourg • 43350 Blanzac
Tél. : 04 71 09 53 48 • 04 71 02 00 44 • Fax : 04 71 02 87 36
Port. : 06 80 08 74 33 • 06 07 58 59 15

"Pizzeria Le St Paulien"

Ouverture du mercredi au dimanche soir
à partir de 17h30

10 pizzas achetées, la 11^e offerte au choix
(valable sur les pizzas à emporter)

04 71 00 49 90

28, avenue de Ruessium • 43350 Saint Paulien

BROC
Travaux Routiers

ENROBÉ À CHAUD NOIR ET COULEUR
Goudronnage à Froid
POSE DE BORDURES - DALLES
CANALISATIONS - V.R.D.
PRODUCTION HYDRO-ÉLECTRIQUE

Z.A. DE NOLHAC - 43350 SAINT-PAULIEN
TÉL. : 04 71 00 45 45 - FAX : 04 71 00 49 24
email : broctp@hotmail.fr

AUX SAVEURS D'ANTAN

Boulangerie Pâtisserie

37 avenue ruessium - 43350 Saint PAULIEN

Jonathan & Nelly REYROLLE
04 71 57 09 59

f : Aux saveurs d'antan Saint Paulien

GARAGE DE LA PIERRE PLANTÉE

A votre service du lundi au samedi midi

SUZUKI Way of Life

RN 102 - 43350 SAINT-PAULIEN
Tél. 04 71 00 43 31 • garage.pierre.plantee@wanadoo.fr

Christian FAURIE

Travaux publics

ASSAINISSEMENT - RÉSEAU D'EAU - TERRASSEMENT

SAINT-AGRÈVE - Tél. 04 75 30 28 45
email : contact@c-faurietp.fr

MANU GAUCHER TRAVAUX PUBLICS

SAINT-PAULIEN
06 81 35 83 39

S.A.R.L. BABIC
Entreprise de maçonnerie depuis 1981

AGRÉÉ QUALIBAT

29 route de Saugues
43000 ESPALY SAINT MARCEL
04 71 00 55 82
06 72 70 68 77 ou 06 09 91 41 32
Fax : 04 71 00 54 01
sarlbabic@wanadoo.fr
www.sarlbabic.fr

SARL BABIC

Intermarché

LAVERIE AUTOMATIQUE SAINT-PAULIEN

Linge, draps, couettes...
En moins d'1 heure, lavage et séchage
Tél. : 04 71 00 46 52

Faites vos courses pendant ce temps!

O U V E R T • Du lundi au samedi de 8h45 à 19h
N O N - S T O P • Dimanche de 8h45 à 12h15

AMBULANCE Paul BERNARD

Place des Sabots - 43350 SAINT-PAULIEN
Tél. 04 71 00 48 34

VSL - TAXI - TRANSPORTS

Darsac - 43270 VERNASSAL | 43350 BLANZAC
Tél. 04 71 57 00 27 | Tél. 04 71 00 48 34

MARTENAT SUD AUVERGNE

Votre spécialiste Utilitaires en Haute-Loire

IVECO

43700 - ZI Saint-Germain-Laprade - Tél. : 04 71 05 50 00
www.martenat.fr ouvert 6 jours sur 7

EGEV

Réseaux
Illuminations
Éclairage public

475 rue de Chassende
43000 Le Puy-en-Velay

Tél. 04 71 09 06 63
Fax. 04 71 09 54 73